



Jacques Derrida. Dans les années 1990, il raconte son exclusion de l'école en Algérie du fait des lois du régime de Vichy.

Un franco-maghrébin

Jacques Derrida (1930-2004)

Reconnu tardivement en France, le philosophe Jacques Derrida est intervenu dans nombreux domaines et continu à être abondamment cité.

Ce n'est que tardivement qu'il utilise dans son travail l'enfance passée en Algérie.

Au cours d'un colloque international organisé par l'Etat algérien à Alger en novembre 2006, il est enfin pleinement intégré à la culture algérienne.

Extraits du *monolinguisme de l'autre ou la prothèse d'origine*

Si j'ai bien confié le sentiment d'être ici, ou là, le seul franco-maghrébin, cela ne m'autorisait à parler au nom de personne, surtout pas de quelque entité franco-maghrébine dont *justement* l'identité demeure en question. Nous allons y venir car tout cela, dans mon cas, est loin d'être si clair.

Etre franco-maghrébin, l'être « comme moi », ce n'est pas, pas surtout, surtout pas, un surcroît ou une richesse d'identités, d'attributs ou de noms. Cela trahirait plutôt, d'abord, un *trouble de l'identité*.

C'est « mon cas », c'est la situation, à la fois typique et singulière, dont je voudrais parler.

[Non], je parle d'un ensemble « communautaire » (une « masse » groupant des dizaines ou des centaines de milliers de personnes), d'un groupe supposé « ethnique » ou « religieux » qui, en tant que tel, se voit un jour privé de sa citoyenneté par un État qui, dans la brutalité d'une décision unilatérale, la lui retire sans lui demander son avis et *sans que ledit groupe recouvre aucune autre citoyenneté. Aucune autre.*

Or j'ai connu cela. Avec d'autres, j'ai perdu puis recouvré la citoyenneté française. Je l'ai perdue pendant des années sans en avoir d'autre. Pas la moindre, vois-tu. Je n'avais rien demandé. Je l'ai à peine su sur le moment, qu'on me l'avait enlevée...

J'étais très jeune à ce moment-là, je ne comprenais sans doute pas très bien — déjà je ne comprenais pas très bien — ce que *veut dire* la citoyenneté et la perte de la citoyenneté. Mais je ne doute pas que l'exclusion - par exemple hors de l'école assurée aux jeunes Français — puisse avoir un rapport à ce trouble de l'identité dont je te parlais il y a un instant. Je ne doute pas non plus que de telles « exclusions » viennent laisser leur marque sur cette appartenance ou non-appartenance *de* la langue, sur cette affiliation à la langue, sur cette assignation à ce qu'on appelle tranquillement une langue.

Je viens de le souligner, l'ablation de la citoyenneté dura deux ans mais elle n'eut pas lieu, *stricto sensu*, «sous l'Occupation». Ce fut une opération franco-française, on devrait même dire un acte de l'Algérie française en l'absence de toute occupation allemande. On n'a jamais vu un uniforme allemand en Algérie. Aucun alibi, aucune dénégation, aucune illusion possible: il était impossible de transférer sur un occupant étranger la responsabilité de cette exclusion.

Nous fûmes otages des Français, à demeure, il m'en reste quelque chose, j'ai beau voyager beaucoup.

Source : Jacques Derrida, *Le monolinguisme de l'autre ou la prothèse d'origine*, Paris, Galilée, 1996.